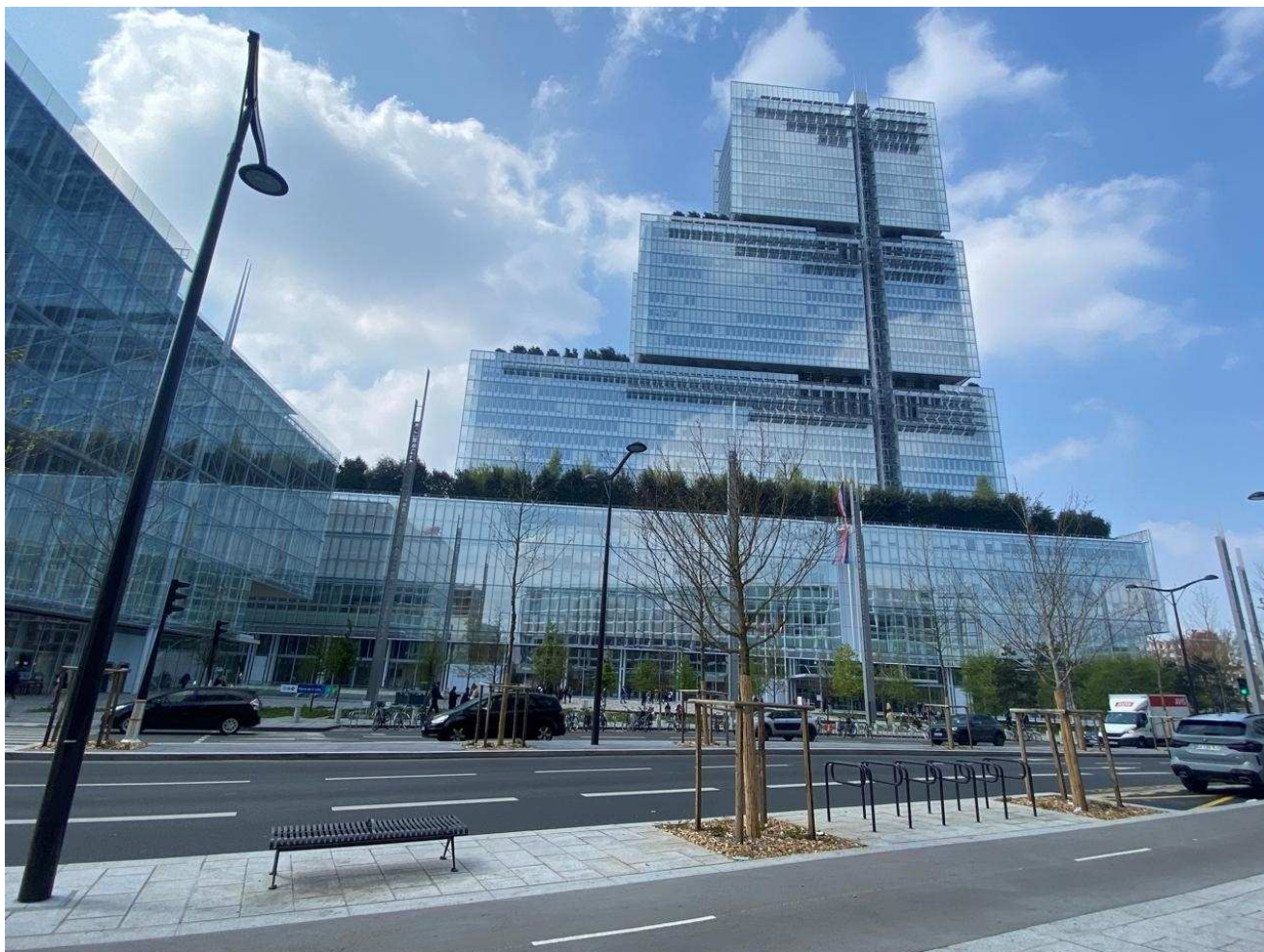


# Un jeune homme néonazi jugé à Paris pour un projet de tuerie scolaire en Seine-Maritime



Depuis mercredi 13 mars 2024, un jeune homme comparait devant le tribunal de Paris pour un projet de tuerie scolaire. Philippe Mirkovic / Ouest-France

Depuis mercredi 13 mars 2024, un jeune homme de 21 ans, originaire de Seine-Maritime, est jugé au tribunal de Paris. Il planifiait une tuerie dans son ancien lycée. Le procès doit s'achever ce vendredi 15 mars 2024.

Un jeune homme de 21 ans est jugé depuis mercredi 13 mars 2024, par le tribunal de Paris, pour avoir fomenté un projet de tuerie dans son ancien lycée, en Seine-Maritime. Élève esseulé, auto-proclamé néonazi dès la classe de 4<sup>e</sup>, il a couché dans plusieurs carnets des propos d'une vio-

lence inouïe, mêlant idéologies raciste, xénophobe, homophobe et antisémite. « **C'était pour attirer l'attention et me faire entendre** », a-t-il expliqué devant le tribunal.

L'affaire avait été mise au jour après des renseignements reçus par [la Direction générale de la sécurité intérieure \(DGSJ\)](#) au sujet d'une menace imminente d'attentat au sabre à [Montpellier](#) ou à [Strasbourg](#), qui vaut à une autre jeune majeure de 21 ans de comparaître à ses côtés jusqu'à ce vendredi 15 mars 2024. Ils sont poursuivis pour des projets distincts d'actions violentes, des repérages et la diffusion de propagande tant jihadiste que néonazie.

**Lire aussi :** [Le lycéen auteur de la première fusillade scolaire en France condamné à cinq ans de prison](#)

Un projet inspiré par la tuerie de Columbine

Interpellé en septembre 2021, le jeune normand semble alors déterminé à passer à l'acte. Son « **œuvre d'art** » consiste à cibler son ancien lycée [en Seine-Maritime](#). La liste de ses futures victimes est consignée dans un carnet. Il s'agit des « **33 harceleurs** » dont il a retenu les noms et les actes, jusqu'à la moquerie subie en CM2.

La tenue est prévue, l'accès à l'établissement et la date aussi. Sa « **vengeance** » doit intervenir le 20 avril 2022. Date de la naissance d'Adolf Hitler et de [la tuerie de Columbine, aux États-Unis](#) qui avait fait treize morts, en 1999.

Un mois avant d'être arrêté, il imagine son interpellation et rêve du retentissement médiatique que son attaque aurait. « **On se voyait comme étant supérieurs aux autres parce que dans la vraie vie on était des losers** », commente le prévenu qui échafaudait ses plans avec un autre adolescent, mineur alors. Il se dit aujourd'hui « **désolé d'avoir été aussi loin dans les propos** ».

**Lire aussi :** [ENTRETIEN. Division Martel, royalistes... Qui sont les membres de l'ultradroite en France ?](#)

« Aveuglé par la colère et la haine »

Retracé par la présidente de la 16<sup>e</sup> chambre, le parcours du prévenu est jalonné par le divorce de ses parents et la mort de son grand-père. Il est aussi empreint de la conviction viscérale d'être harcelé. Dès la classe de quatrième, il fait l'éloge d'Adolf Hitler et se déclare néonazi « **pour essayer qu'ils me foutent la paix** », avance-t-il pendant l'audience. Il passe des heures sur internet et les réseaux sociaux, « **aveuglé par la colère et la haine** ».

Le jeune bachelier sombre dans l'extrémisme d'ultra-droite jusqu'à intégrer une ramifications de la « Division Atomwaffen » et à prêter allégeance à ce réseau néonazi, né aux États-Unis.

Parmi les projets envisagés par le jeune homme et cités par [France Bleu](#), figurent également ceux de tuer l'ex-Premier ministre Édouard Philippe ou de faire exploser un drone dans une foule.

Ouest-France avec AFP.